

COMPTES RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 17 septembre 2015.

Tous les membres du Conseil Municipal sont présents
Secrétaire de séance : M. Graciaa

1- Restauration du calvaire de Bétharram.

Le Maire informe le Conseil Municipal de la décision de la DRAC (Direction Affaires Culturelles) de nous accompagner dans la restauration du Calvaire. Ils apportent une subvention de 40% pour la 1^{ère} tranche correspondant aux honoraires pour remise à niveau de l'étude et maîtrise d'œuvre (40.450 € HT).

Le Conseil Municipal approuve cette décision et sollicite les subventions de la région et du département.

La prochaine tranche de travaux d'un montant de 300 000 € sera inscrite au programme 2016 de la DRAC.

2- Avenant location local commercial

2.1 Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un avenant pour la location du local commercial de l'épicerie.

2.2 Le loyer de l'appartement T5 qui se situe au-dessus de la poste est fixé à 570 € charges comprises.

3- Statuts des régies de l'eau et de l'assainissement : approuvés à l'unanimité

4- Délibération Budgétaire Modificative pour le camp de tourisme

Le Conseil Municipal approuve une DBM sur le budget du camp de tourisme pour payer une dépense de fonctionnement.

5- SDEPA

Le Conseil Municipal décide d'un programme de remplacement des lampes type ballons fluorescents de l'éclairage public pour un montant de 7 500 € subventionnés à 50% par le SDEPA.

6- Le Maire donne diverses informations concernant le SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) du Pays de Nay qui sera bientôt approuvé par la Communauté des Communes.